

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE L'ÎLE D'ANTICOSTI, TENUE À LA SALLE DE CONFÉRENCE DE L'HÔTEL DE VILLE DE PORT-MENIER, LE LUNDI 2 MAI 2016 À 19 H.

Sont présents :	M. John Pineault	Maire
	Mme Annie Gosselin	Conseillère no. 2
	M. Jean-François Auclair	Conseiller no. 4
	Mme Véronique Rodgers	Secrétaire-trésorière

**Point 1. Ouverture de la séance**

Constat du quorum et ouverture de la séance

À 19 h, le maire souhaite la bienvenue et le quorum est constaté conformément à l'article 147 du Code municipal. Le maire ouvre la séance.

**Point 2. Résolution # 16-05-073**

Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme Rodgers, secrétaire-trésorière, fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par Mme Annie Gosselin, appuyé par M. Jean-François Auclair et résolu à l'unanimité d'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

**Point 3. Résolution # 16-05-074**

Lecture et adoption du procès-verbal du 18 avril 2016

La secrétaire-trésorière résume les principaux points du procès-verbal.

Il est proposé par M. Jean-François Auclair, appuyé par Mme Annie Gosselin et résolu à l'unanimité d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 18 avril 2016.

**Point 4.**

Lecture du résumé de la correspondance

Rien à mentionner.

**Point 5.**

Rapport de la trésorière

La trésorière résume le rapport budgétaire au 30 avril 2016.

Il est proposé par Mme Annie Gosselin, appuyé par M. Jean-François Auclair et résolu à l'unanimité d'adopter le rapport de la trésorière pour la période du 1<sup>er</sup> au 30 avril 2016.

**Point 6. Résolution # 16-05-075**

Approbation des comptes à payer

Il est proposé par Mme Annie Gosselin, appuyé par M. Jean-François Auclair et résolu à l'unanimité d'approuver le bordereau des comptes à payer 16-04 au montant de 19 902.03 \$.

**Point 7. Résolution # 16-05-076**

Approbation de la liste des comptes payés

Il est proposé par M. Jean-François Auclair, appuyé par Mme Annie Gosselin et résolu à l'unanimité d'approuver globalement le bordereau des comptes payés 16-04.1 totalisant une somme de 51 708.30 \$. Ce bordereau couvre la période du 1<sup>er</sup> au 30 avril 2016.

**Point 8.**

Énumération des factures de plus de 500 \$

Il est proposé par Mme Annie Gosselin, appuyé par M. Jean-François Auclair et résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement des factures de plus de 500 \$ suivantes :

- Akifer inc. 4 553.01 \$  
Étude hydrogéologique – Présentation du rapport

- Distribution J.R.V. Inc. 3 199.94 \$  
Asphalte froid et calcium
- Foss National Leasing 595.94 \$  
Carburant – Mars 2016
- Les Jeux 1000 Pattes inc. 8 881.82 \$  
Jeux sur ressorts et appareils de fitness
- Tremblay Bois Mignault Lemay 665.37 \$  
Service Première Ligne 2016 (1 de 2)

**Point 9.**

Rapport des conseillers

M. Auclair poursuit le dossier de la couverture cellulaire de Port-Menier.

M. Pineault a contacté Pêches et Océans Canada de Sept-Îles afin d'obtenir l'autorisation d'acheter des produits de la mer au quai de Port-Menier. Il est difficile d'obtenir un peseur à quai, seuls les gens habilités peuvent le faire et sont des agents de pêche fédéraux. De plus, le bateau doit vendre toute sa cargaison au même port. Ils sont ouverts à d'autres suggestions. Dans le suivi des heures d'ouverture à notre Caisse populaire, M. Claude Giroux viendra rencontrer les représentants de commerce la semaine prochaine. Finalement, il nous informe d'un possible projet avec un investisseur. Il ne peut en dire davantage pour l'instant.

**Point 10. Résolution # 16-05-077**

Réparation du tracteur Kubota B3200 – Cam-Trac Rimouski

ATTENDU QUE le tracteur Kubota B3200 a un bris majeur;

ATTENDU QUE l'estimation est d'une quinzaine d'heures et de 600 \$ pour les pièces sans une inspection sur place;

ATTENDU QUE le concessionnaire garanti le travail et peut effectuer les réparations rapidement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Annie Gosselin, appuyé par M. Jean-François Auclair et résolu à l'unanimité d'envoyer par Relais Nordik inc. le tracteur Kubota B3200 pour réparation chez Cam-Trac Rimouski.

**Point 11. Résolution # 16-05-078**

Achat d'enseignes «Bienvenue»

ATTENDU QUE quelques entreprises ont été sollicitées pour la fabrication d'enseignes de «Bienvenue»;

ATTENDU QUE la soumission de L'Enseignerie pour une enseigne de 4 pieds par 8 pieds et une seconde de 3 pieds par 4 pieds incluant les poteaux et le transport terrestre pour 13 700 \$ plus taxes (50% payable au moment de la commande) et un reçu de donation de 3 885 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Annie Gosselin, appuyé par M. Jean-François Auclair et résolu à l'unanimité de commander les enseignes de «Bienvenue» à l'Enseignerie pour 13 700 \$ plus taxes (50% payable au moment de la commande) et le transport maritime ainsi qu'un reçu de donation de 3 885 \$.

**Point 12. Résolution # 16-05-079**

Achat d'équipements et de fournitures pour la saison estivale 2016

ATTENDU les préparatifs pour la saison estivale 2016;

ATTENDU nos besoins en chlore pour le traitement de l'eau potable;

ATTENDU les différentes soumissions reçues pour des équipements et fournitures :

- Distribution JRV 4 121.62 \$ Outillage divers
- Marcel Dionne & Fils Inc. 986.40 \$ Chlore liquide
- Signalisation Lévis Inc. 857.75 \$ Poteaux et affiches de signalisation
- Spectralite 272.80 \$ Lutrins pour panneau d'interprétation;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Annie Gosselin, appuyé par M. Jean-François Auclair et résolu à l'unanimité d'acheter les équipements et fournitures décrits précédemment totalisant 6 238.57 \$ plus le transport et les taxes applicables.

**Point 13. Résolution # 16-05-080**

Emplois saisonniers 2016

ATTENDU l'intérêt du personnel en place à l'été 2015 de travailler à nouveau à la Municipalité de L'Île-d'Anticosti :

- Mme Sonia Michaud à l'information touristique et l'écomusée ainsi que la visite touristique en minibus;
- M. Sébastien Plourde à la voirie;
- Mme France Léveillé à l'aménagement paysager et aux matières résiduelles;
- Mme Lyne Lemire à l'aménagement paysager;
- Mme Marilou Malouin étudiante à l'information touristique à temps plein;

ATTENDU QU'un poste à la voirie demeure disponible;

ATTENDU la candidature spontanée de Mme Gaétane Noël;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Annie Gosselin, appuyé par M. Jean-François Auclair et résolu à l'unanimité d'embaucher Mmes France Léveillé, Gaétane Noël, Lyne Lemire, Marilou Malouin et Sonia Michaud ainsi que M. Sébastien Plourde au titre leur étant assigné et selon les conditions entendues avec chacun d'eux.

**Point 14. Résolution # 16-05-081**

Desserte hivernale 2016

ATTENDU QUE la Société des traversiers du Québec (STQ) s'était engagée à venir rencontrer les différents intervenants suite à la desserte hivernale 2016;

ATTENDU QUE seuls les commerces sont concernés par le transport des marchandises périssables;

ATTENDU QUE tous les résidents sont touchés par le transport aérien des passagers;

ATTENDU QUE l'île d'Anticosti est isolée;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Jean-François Auclair, appuyé par Mme Annie Gosselin et résolu à l'unanimité de demander à la Société des traversiers du Québec:

- D'honorer leur engagement et de rencontrer physiquement la Municipalité et les commerçants impliqués dans la desserte hivernale des marchandises périssables pour faire un bilan de la saison 2016;
- D'accorder un remboursement de 60 % pendant toute l'année aux citoyens voyageant par avion ainsi qu'une limite maximale de 1 200 \$.

**Point 15. Résolution # 16-05-082**

Demande d'augmentation de l'offre touristique à Port-Menier auprès de la Sépaq Anticosti

ATTENDU QUE l'Auberge Port-Menier possédait quelques unités d'hébergement avant d'être incendiée en novembre 2011;

ATTENDU QUE lors de la reconstruction de l'Auberge Port-Menier en 2014, la Sépaq Anticosti a choisi de ne construire qu'un restaurant et une aire d'accueil;

ATTENDU QUE les plans laissent place à une phase II pour une future construction d'hébergement;

ATTENDU QUE la Municipalité tente de retenir la clientèle touristique à Port-Menier et de ses alentours;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Jean-François Auclair, appuyé par Mme Annie Gosselin et résolu à l'unanimité de demander à la Sépaq Anticosti de considérer la construction d'unités d'hébergement à l'Auberge Port-Menier et d'offrir à nouveau des activités à Port-Menier.

**Point 16. Résolution # 16-05-083**

Entreposage de sacs au site d'enfouissement – Hydrocarbures Anticosti SEC

ATTENDU QUE la Municipalité a autorisé Hydrocarbures Anticosti SEC a entreposé des sacs Quatrex au site d'enfouissement pour la période hivernale;

ATTENDU QUE les sacs contiennent certaines matières;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Jean-François Auclair, appuyé par Mme Annie Gosselin et résolu à l'unanimité de demander à Hydrocarbures Anticosti SEC de ramasser le plus rapidement possible les sacs Quatrex entreposés au site d'enfouissement de Port-Menier et de nettoyer au besoin.

**Point 17.**

Période de questions

Conformément à l'article 150 du Code municipal, le conseil met à la disposition des citoyens présents une période de questions.

Six personnes sont présentes.

Début de la période de questions : 19 h 37

- Que faites-vous de l'ancienne ambulance? Il faudrait la faire rouler un peu.
- Des lampadaires, solaires peut-être, sur le chemin du Quai seraient beaucoup plus sécuritaires et plus accueillants.

Fin de la période de questions : 19 h 51

**Point 18. Résolution # 16-05-084**

Levée de l'assemblée

Il est proposé par Mme Annie Gosselin, appuyé par M. Jean-François Auclair et résolu à l'unanimité que l'assemblée soit levée à 19 h 52.

*Le maire reconnaît, en signant le présent procès-verbal, avoir signé toutes les résolutions s'y retrouvant.*

John Pinault  
Maire

Véronique Rodgers  
Secrétaire-trésorière